De: Geipan

Envoyé: lundi 27 juillet 2009 15:30

À:

Objet: RE: coordonnées PRECISIONS PV

Merci pour cette réponse rapide.

En fait, si la déposition est faite dans les quinze jours suivant l'observation, cela permet à la gendarmerie de pouvoir demander des traces radar à l'aviation civile par exemple. Au delà d'un mois, ces données radar sont effacées...

Donc, le plus tôt est toujours le mieux.

Mais dans tous les cas, un PV de gendarmerie reste une pièce maitresse du dossier...

Merci en tous les cas de ce que vous pourrez faire.

Bonne journée Cordialement,

#### **GEIPAN**

Direction Adjointe du Centre Spatial de Toulous**e** 

### **Centre National d'Etudes Spatiales**

18 Avenue BELIN 31401 TOULOUSE CEDEX 9 Boite Postale Interne 2911

Tél: 05.61.27.48.01 - Fax: 05.61.28.31.82

http://www.geipan.fr

De:

Envoyé: lundi 27 juillet 2009 15:21

À : Geipan

Objet : Re: coordonnées

Bonjour,

je me trouvais au point A sur la carte, d'où la superbe vue sur la vallée.

concernant une déposition en Gendarmerie, je vais voir, si je trouve le temps, à mon retour de vacances.

combien de temps ai-je pour une déposition?

## Le 27 juillet 2009 13:39, Geipan < geipan@cnes.fr > a écrit :

Les éléments que vous nous transmettez sont assez précis, hormis vos coordonnées personnelles | Accepteriez vous

de nous communiquer votre adresse (au minimum la ville où vous résidez ??) et de nous préciser dans quelle circonstance vous avez fait cette observation : à quel lieu précis vous vous trouviez ?

Merci d'avance Cordialement

### **GEIPAN**

Direction Adjointe du Centre Spatial de Toulous**e** 

# **Centre National d'Etudes Spatiales**

18 Avenue BELIN 31401 TOULOUSE CEDEX 9 Boite Postale Interne 2911

Tél: 05.61.27.48.01 - Fax: 05.61.28.31.82

http://www.geipan.fr

De:

Envoyé: dimanche 26 juillet 2009 12:14

À : Geipan

**Objet**: observation

Bonjour,

je me sentais obligé de vous reporté mon observation

bonne réception

Cordialement